



L'Institut des Constructeurs et des Promoteurs est un centre de ressources dédié aux constructeurs de maisons individuelles et aux promoteurs immobiliers. L'Institut se veut rassembleur d'entreprises qui souhaitent pouvoir s'appuyer sur une plateforme de services et d'outils, échanger sur l'évolution de leurs métiers, développer les partenariats nécessaires pour promouvoir, dans leurs réalisations, la qualité et répondre au mieux aux exigences réglementaires. L'Institut des Constructeurs et des Promoteurs est une structure, très terrain et très pratique, au service des professionnels et des partenaires de l'acte de construire. Nous regroupons aujourd'hui plus de 230 membres.

CAHIER D'ACTEUR

Institut des Constructeurs et des Promoteurs

CAHIER D'ACTEUR
N°35 FEV 2022



Les sujets de la transition énergétique et du développement durable au sens large sont pour nous des thématiques importantes car cela impacte les métiers des professionnels de l'immobilier neuf. Constructeurs et promoteurs se doivent de répondre aux exigences réglementaires, aux objectifs fixés par les pouvoirs publics. De ce point de vue, l'objectif d'une neutralité carbone en 2050 est bien évidemment un objectif partagé par nos professionnels. Un objectif partagé ne veut cependant pas dire que nous partageons les moyens de mise en œuvre.

Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?

Au regard de l'actualité énergétique qui met en valeur les nombreux arrêts des centrales nucléaires, la hausse considérable des prix de l'électricité qui impactent durement nos concitoyens, une Europe divisée avec des pays pro nucléaires et des pays pro gaz, nous ne pouvons qu'être en faveur d'une troisième voie :



celle d'un véritable mix énergétique ce basant sur l'ensemble des énergies disponibles tout en insistant fortement sur les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolienne, biométhane,....). Toutes ces énergies renouvelables se doivent de rentrer dans ce fameux mix énergétique. D'autant que toutes les études montrent que la seule énergie électrique ne pourra soutenir durablement la demande. Des sources d'approvisionnement diverses, un secteur énergétique où la compétition et l'émulation existent sont également synonymes d'innovation et de compétitivité tant dans le domaine de l'énergie renouvelable (qui doit être le socle d'une politique énergétique en faveur du climat) que des fameux tarifs de l'énergie.

Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?

L'actualité démontre également combien il est important d'établir une véritable indépendance énergétique. On peut ici faire un focus sur le biométhane (gaz vert). Son développement dans nos territoires montre que nous pourrions atteindre cette fameuse indépendance vis-à-vis de l'énergie gaz d'ici 2050 avec un triple effet : indépendance énergétique, atteinte de la neutralité carbone et dynamique économique des territoires. Tout cela au seul bénéfice de nos concitoyens via le chauffage dans le résidentiel neuf et une écologie de proximité créatrice d'emplois. La filière biométhane nous semble aujourd'hui mature avec

un process industriel qui a d'ores et déjà montré son efficacité et qui s'appuie sur un des piliers de la vitalité de nos territoires qui est le secteur agricole.

Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment ?

Les solutions hybrides en électricité et gaz nous semblent une autre piste pertinente dans le logement neuf car elles contribuent à sa valeur verte et à la sécurité d'approvisionnement du pays : elles émettent moins de carbone et soulagent le réseau électrique mis sous tension en hiver, comme on le constate actuellement.

Pour atteindre ce mix énergétique équilibré et de qualité il nous semble important de :

1/ Soutenir le maintien d'une énergie nucléaire sécurisée et performante (au moment où l'on parle du rallongement de la durée de vie des réacteurs)

2/ Soutenir le développement d'énergies renouvelables qui reposent sur des ressources de proximité disponibles par :

- Soutenir le développement du biométhane dans les territoires.

- Permettre que cette énergie renouvelable soit une énergie utilisée pour les projets immobiliers résidentiels neuf et également pour l'habitat rénové.

- Soutenir le développement d'une véritable filière « photovoltaïque ».

3/ Permettre aux constructeurs et promoteurs d'innover pour intégrer dans leurs projets immobiliers ce mix énergétique renouvelable sous la forme d'une grande diversité de solutions et de multiples vecteurs énergétiques. A ce titre Les solutions hybrides et au biométhane constituent des pistes prometteuses.



L'un de va pas sans l'autre et ce juste équilibre recherché doit permettre d'obtenir un bouquet de solutions possibles qui encourage l'acte de construire de manière durable et économiquement soutenable.

Tout cela bien évidemment avec l'assentiment des citoyens car une politique énergétique souhaitant atteindre la neutralité carbone en 2050 ne peut se faire sans nos concitoyens tant l'enjeu pour le climat est important.